

NOMENCLATURE : 5.6

VILLE DE LENS  
CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023

-----  
DEPLACEMENT AU SALON DES MAIRES  
ET DES COLLECTIVITES LOCALES  
A PARIS - FRAIS  
-----

Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT

Afin de donner une impulsion aux actions et aux projets de la collectivité dans tous les domaines de compétences des élus et afin de partager les expériences et d'appréhender les difficultés ou les possibilités inhérentes aux projets, il est proposé que les élus de la collectivité ayant délégation assistent au Salon des Maires et des Collectivités Locales.

Pour ce faire, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à :

- prendre toute disposition pour organiser chaque année un déplacement d'une journée à PARIS au Salon des Maires et des Collectivités Locales,
- convier à ce déplacement les élus du Conseil Municipal ayant une délégation.

Les frais inhérents à cette journée (déplacement et restauration) seront pris en charge par la collectivité lensoise aux différentes imputations du budget de l'année en cours.

Il est précisé que cette année, le Salon des Maires et des Collectivités Locales est organisé entre le mardi 21 et le jeudi 23 novembre 2023.

La Commission Finances a émis un avis favorable.

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour..... 33

Contre..... 4 (MM. CLAVET et PACH, Mmes LEROY et LAUWERS)

Abstention..... 0

Le Maire,

Sylvain ROBERT



La Secrétaire de Séance,

Christiane NION

**Sylvain ROBERT**  
Maire de Lens  
Président de la Communauté  
d'Agglomération de Lens-Liévin

DIRECTION de la Vie de La Cité – Accès aux  
services publics et ressources internes  
Gestion des Assemblées – Elections - Droit de  
la personne et de la famille

Affaire suivie par Véronique BLOTTIAUX  
Réf : VB/BB

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**AFFICHE EN MAIRIE LE 28 SEPTEMBRE 2023**

=====

**SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023 – 14H00**

=====

L'an deux mille vingt-trois, le 27 septembre, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 20 septembre 2023.

**Etaient présents** : MM. ROBERT et HANON, Mme AIT CHIKHEBBIH, M. MAZURE, Mme CORRE, M. CECAK, Mme LEFEBVRE, M. OUDJANI, Mme LAGNIEZ, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes CHOCHOI et MAZEREUW, M. CUGIER, Mme NION, MM. DAUBRESSE et REAL, Mme MASSET, Mmes LOURDELLE, GLEMBA et BRAET, M. LOURDEL, Mme JACKOWSKI, M. NYCZ, Mme LEROY, MM. CLAVET et DUCASTEL, Mme DAVID.

**Etaient excusés** : Mme BOURDON ayant donné pouvoir à Mme CORRE, M. GHEYSSENS ayant donné pouvoir à M. HANON, Mme VAIRON ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, Mme BRASSART ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI, M. HOJNATZKI ayant donné pouvoir à M. MAZURE, Mme BEDNARSKA ayant donné pouvoir à M. CUGIER, Mme LAUWERS ayant donné pouvoir à Mme LEROY, M. PACH ayant donné pouvoir à M. CLAVET et Mme VINCENT n'ayant pas donné de pouvoir.

**Etait absent** : M. DESMARETZ.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme NION, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.